

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE CORSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE**

PRUNELLI DI FIUMORBU

S E A N C E D U 16 DECEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf le seize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'André ROCCHI, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 06/12/2019

Étaient présents : ROCCHI André, PAOLI Christian, FRATICELLI Jean-Jacques ; SANTONI Marie-Josée ; GUIDICELLI Sébastien ; ANDREANI Agnulina ; SANTONI Louis ; SUSINI Vincent ; ELEGANTINI Muriele ; OTTOMANI Jean-François ; PAOLI Franck ; BARBONI Toussaint ; MURGIA Sandrine ; COLOMBANI Victoria ; MICAELLI Marie-Luce ; FRANCISCI Lisa ; ANGELI Filippu Antone ; PAOLI Roxane ; SALDANA Esteban ; VILLARD-ANGELI Dominique ; ROSSINI Jean.

Était absent : FILIPPINI Marie-Laure ; ACHILLI Nadine ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; PIERI Pierre-Louis ; CASAMATTA-ANDREANI Bernadette ; FRANCOVICH Stéphane ;

Était représenté :

ACHILLI Nadine a donné pouvoir à FRATICELLI Jean-Jacques ;
FILIPPINI Marie-Laure a donné pouvoir à ANDREANI Agnulina ;
PIERI Pierre-Louis a donné pouvoir à ROCCHI André ;
GAMBOTTI Marie-pierre a donné pouvoir à SUSINI Vincent.

Vu l'article L2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination du secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal désigne Monsieur SANTONI Louis secrétaire de séance et assistée de Madame Emilie MUSETTI auxiliaire administrative.

DEL161219-04

OBJET : Subvention exceptionnelle Lycée de la Plaine

- Vu la demande d'aide financière de plusieurs professeures du Lycée de la plaine.

Afin de réduire le coût des familles pour deux voyages scolaires. L'un en Toscane et Ombrie et l'autre à Barcelone, il est demandé une aide pour les 13 élèves domiciliés sur la commune de Prunelli di Fiumorbu.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'attribuer une subvention de 1 300 €.
- D'autoriser le maire à signer tout document relatif à ces attributions.
- De dire que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du budget primitif 2019 ;

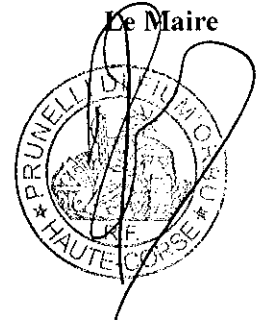
Nombre de conseillers	
En exercice :	27
Présents :	21
Votants :	25
Absents :	06
dont représentés :	4

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'attribuer une subvention de 1 300 €.
- D'autoriser le maire à signer tout document relatif à ces attributions.
- De dire que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du budget primitif 2019 ;

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an que ci-dessus.

De Maire

The image shows the official seal of the Municipality of Prunelli-di-Miaghju, Haute-Corse. The seal is circular and contains the text "PRUNELLI DI MIAGHJU" at the top and "HAUTE-CORSE" at the bottom, separated by two small stars. In the center of the seal is a coat of arms featuring a mountain landscape with a sun and a cross. A large, dark, handwritten signature is written over the seal.